

L'établissement d'accueil médicalisé 74

L'équipe

Pour l'année 2022, ce sont 65.4 ETP (Equivalent temps plein) qui interviennent dans l'établissement, y compris le personnel technique et administratif qui participe au bon fonctionnement de l'établissement d'accueil médicalisé.

Deux groupes complémentaires concourent à la prise en charge des résidents

- **Une équipe de soins**, composée de deux médecins psychiatres et d'un médecin généraliste, d'un cadre de santé, d'infirmières diplômées d'État, d'une ergothérapeute, d'une kinésithérapeute et de deux psychologues;
- **Quatre équipes éducatives** pilotées par deux chefs de service éducatif, composées d'éducateurs spécialisés, de moniteurs-éducateurs et d'aides médico-psychologiques intervenant dans la gestion de la vie quotidienne des personnes accueillies.
 - o Une Conseillère en économie sociale et familiale fait également le lien entre le résident, l'établissement et le tuteur ou le curateur pour la gestion des dépenses personnelles (hygiène, vêtements, argent de poche...)
 - o Une Coordinatrice du pôle habitat autonome qui a pour mission de favoriser l'accès aux dispositifs de droit commun au travers de la réhabilitation psychosociale.
 - o Une coordinatrice de la plateforme d'activité qui a pour but de constituer un réseau permettant d'offrir un panel d'activité suffisamment large aux personnes accueillies.
 - o D'autres personnels interviennent directement auprès des résidents, pour leur bien-être.
 - o Les veilleurs de nuit assurent la sécurité physique et psychologique des personnes. Leur présence rassurante la nuit est essentielle.
 - o Quatre maîtresses de maison sont également présentes dans chaque unité. Elles veillent au bon entretien des espaces et s'occupent du linge des résidents et de la décoration des lieux.

